

ALERTE INFO ⌚ 16:32



**Confinement : Bruno Le Maire demande aux distributeurs de décaler le «Black Friday», prévu le 27 novembre**

## Chômage partiel : les grandes surfaces y recourent en masse

Plusieurs enseignes, dont Auchan, Carrefour et Casino, ont mis des salariés au chômage partiel après la fermeture de leurs rayons non essentiels. La ministre du Travail a assuré que l'exécutif vérifiera que toutes les demandes soient «justifiées».

Par **Le Figaro** et AFP agence

Publié le 13 novembre 2020 à 13:17, mis à jour le 15 novembre 2020 à 17:23



Plusieurs enseignes de la grande distribution, dont Auchan, Carrefour et Casino, ont recours au dispositif de chômage partiel. *Julien Rousset - stock.adobe.com*

Plusieurs enseignes de la grande distribution, dont Auchan, Carrefour et Casino, ont recours au dispositif de chômage partiel pour faire face à la perte d'activité qui les frappe avec la fermeture des rayons considérés comme non essentiels, selon différentes sources interrogées vendredi.

Dernier en date, Carrefour a indiqué vendredi à l'AFP *«que la mise en place des mesures de chômage partiel a commencé jeudi»*, confirmant une information du magazine spécialisé LSA. *«Pour la première fois de ma vie je vais être en chômage partiel à 10%»*, a aussi expliqué Patrice Auvinet, délégué CGT dans un Carrefour d'Angers. *«Certains sont à 50% notamment au textile, la majorité à 10%»*. *«C'est sûr qu'on n'a pas l'affluence habituelle. Les résultats étaient très bons en début d'année quand on était les seuls ouverts pendant le premier confinement, là on ne sait pas encore, mais c'est sûr qu'il y a une baisse d'activité»*.

**À VOIR AUSSI** – Reconfinement: les rayons *«non essentiels»* des hypermarchés désormais fermés

Il précise que son organisation syndicale *«conteste l'utilisation des subventions et impôts pour pallier la baisse de chiffre d'affaires chez Carrefour»*. La Fédération CGT Commerce, Distribution & Service appelle *«l'ensemble des salarié.e.s à se mobiliser massivement le 27 novembre, jour du Black Friday»*.

## **Un moyen de faire pression sur le gouvernement**

Lundi, la CGT avait déjà publié un communiqué selon lequel Casino avait annoncé recourir à l'activité partielle *«pour environ 800 salariés chez Casino (hyper) à compter du lundi 9 novembre»*. Elle précisait que *«d'autres entreprises du groupe ont d'ores et déjà prévu d'utiliser cette manne financière»*. Sollicité vendredi par l'AFP, le groupe a confirmé avoir recours à l'activité partielle, pas le nombre de salariés concernés.

Certains salariés se sentent floués, car les rayons non essentiels de leurs grandes surfaces ne représentent en moyenne que 20 % de leur chiffre d'affaires. Cette décision des enseignes peut ainsi apparaître comme un moyen de faire pression sur le gouvernement pour obtenir la réouverture complète des magasins dès la fin novembre.

Selon une source proche, les dossiers sont étudiés *«magasin par magasin, et des procédures de demande d'activité partielle ont été lancées pour les enseignes Géant et Monoprix, qui ont la part d'activité la plus importante sur le non essentiel»*. L'enseigne Géant a prévu de compléter la rémunération partielle perçue par les salariés, comme chez Carrefour. Chez Auchan, *«la direction a mis en route la demande de chômage partiel, nous demandons qu'il soit compensé à 100%»*, indique vendredi Guy Laplatine, CFDT Auchan.

Un porte-parole du groupe a confirmé que *«des CSE ont été organisés mardi dans l'ensemble des hypermarchés, avec une approche extrêmement locale parce que chaque contexte d'hypermarché est différent»*, selon un porte-parole du groupe, qui estime que la baisse d'activité est notable, *«entre 25 et 40% du chiffre d'affaires pour certains magasins»*.

## **L'exécutif vérifiera que toutes les demandes soient «justifiées»**

Interrogée dimanche sur le sujet par *Radio J*, la ministre du Travail Elisabeth Borne a estimé que les enseignes du secteur pouvait en bénéficier, mais que le gouvernement *«vérifiera»* que toutes les demandes soient *«justifiées»*.

*«Ce que je constate c'est que la grande distribution a bien un certain nombre d'activités à l'arrêt, qu'elle a sans doute aussi une baisse de son activité en général», a indiqué la ministre. Elle a souligné préférer «que les salariés soient en activité partielle plutôt que licenciés». «Je le dis aussi aux organisations syndicales de la grande distribution : l'activité partielle ça sert à éviter les licenciements, ça permet de protéger les emplois et les salariés», a fait valoir Elisabeth Borne.*